

# Dépendances : accompagner, tout au long de leur vie, les adultes en situation de handicap, un défi pour les professionnels ?

## Intervenante

■ **Martine PELTIER LE TEUFF**

Psychologue clinicienne à Parentel et formatrice à l'URFP.

## Direction

■ **Daniel COUM**

Psychologue clinicien, Daniel COUM dirige les services de l'association PARENTEL depuis 1995.

## Secrétariat

(renseignements, devis, facturation...)

■ **Véronique MAUGET**

Contact au 02 98 43 62 51 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

## Informations complémentaires

(présentation des intervenants, plan d'accès, règlement intérieur, etc.)

Consulter le site [www.parentel.org](http://www.parentel.org) rubrique « URFP »

## Public

- Les professionnels des foyers de vie, foyers d'accueil médicalisé et de maisons d'accueil spécialisé

## Pré-requis

- Les professionnels inscrits à la formation sont tenus d'avoir une pratique professionnelle actuelle.

## Objectifs

- Offrir aux professionnels concernés un espace de réflexion ponctuel
- sur les notions de dépendance (s), de pertes d'autonomie, de vulnérabilité en lien avec la prise en charge singulière des résidents en situation de handicap.
- S'interroger sur la question de la continuité des parcours et sur les dynamiques de coopération.
- Préciser le champ et les limites de l'accompagnement des structures et des professionnels. Porter attention à l'engagement des professionnels.

## Contenu

- L'entrée en foyer de vie de l'adulte en situation de handicap engage l'institution et les professionnels pour longtemps. Les adultes accueillis sont des résidents, le foyer leur domicile. La législation a évolué sous la pression des associations de familles et de professionnels : elle reconnaît les personnes en situation de handicap en tant que citoyens ce qui leur confère des droits et notamment le droit à un accompagnement de qualité.
- Les adultes accueillis sont dépendants, dépendants de l'autre qui fait métier de les accompagner. L'accompagnement au quotidien se traduit par une prise en charge de leurs besoins vitaux, par un soutien de leurs liens sociaux, par une attention particulière à leur façon singulière d'être en relation avec le monde et les autres qui les entourent
- Lorsque survient ce que l'on appelle « un accident de vie » (apparition d'une maladie, aggravation des troubles psychiques, modifications des liens sociaux ou familiaux), les professionnels se doivent de repenser leur accompagnement.
- Comment assurer une continuité et une cohérence de la prise en charge ? Comment en assurer la qualité ? A quels partenaires faire appel ? Quelles coopérations construire ? Comment repérer et définir les cadres et limites institutionnelles et professionnelles ?

## Méthodologie

- Apport théoriques sur : les questions de dépendances, perte d'autonomie, vulnérabilité ; la notion de continuité des parcours en institution ; la dynamique de coopération entre les différents acteurs (médico- social, sanitaire, social) ; la place des familles.
- Apport de vignettes cliniques
- Echanges à partir des questionnements apportés par les participants à la formation
- Références bibliographiques

## Évaluation

- Une évaluation sera réalisée à l'issue de la formation avec le formateur ;
- L'employeur se charge de l'évaluation « à froid » et en fait retour à Parentel.

## Déroulement

- Durée : 1 jour
- Dates et lieux : 12 mars 2018 à QUIMPER / 8 octobre 2018 à BREST
- Tarif : 160 € par participant pour un groupe de 8 à 12 personnes

URFP - 4 rue Colonel Fonferrier 29200 BREST  
[contact@parentel.org](mailto:contact@parentel.org) / [www.parentel.org](http://www.parentel.org)

Organisme de formation continue enregistré sous le numéro : 53 29 08665 29 auprès de la préfecture.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État – SIRET 35253986000028  
L'URFP de PARENTEL figure dans le « Catalogue de référence » d'UNIFAF,  
consultable sur [www.unifaf.fr](http://www.unifaf.fr)

■ Nous pouvons construire avec vous les modalités particulières – contenu, rythme, durée, etc. – de la formation dont vous avez besoin.  
Contactez-nous : 02 98 43 62 51